



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2574

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Un demi-mandat d'isolement et d'ultramoderne solitude (*Exclamations sur certains bancs des groupes LaREM et MODEM*) : code du travail, crise des EHPAD, casse du service public ferroviaire, colère des ronds-points, mouvement des pompiers, crise de l'hôpital et, désormais, mouvement de rejet de votre projet de retraite à points, qui franchit le cap des quarante jours de mobilisation. C'est la démonstration de votre incapacité à répondre à la demande de justice sociale, fiscale et territoriale.

Vous voulez forcer les réformes, telle celle des retraites, alors que vous ne faites pas la démonstration qu'elle est un progrès pour les salariés. (*M. François Ruffin applaudit.*) Si l'actuel système a des défauts, vous ne réussissez pas à convaincre pour autant. Vous esquivez donc : vous mettez l'âge pivot à la porte, pour mieux le faire revenir par la fenêtre sous la forme d'un âge d'équilibre.

Dans les pays où la retraite par points a été instaurée, les pensions ont diminué, la précarité des seniors a augmenté. En sortant les hauts revenus des taux de cotisation de référence, vous enfoncez un coin dans les fondamentaux de la répartition et vous invitez les riches à se rassasier avec des smarties. (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Votre projet consiste à substituer à l'État social un État *low cost*. Vous n'avez que l'universalité à la bouche, mais, pour faire passer cette réforme, vive le chacun pour soi ! Vous donnez à telle ou telle catégorie, dans un jeu de bonneteau avec les organisations syndicales, quitte à les flouer demain, comme vous l'avez fait avec l'assurance chômage.

Votre entêtement est mauvais pour le pays.

Depuis deux ans et demi, vous usez de l'argument d'autorité en vous retranchant derrière la seule réponse policière pour ne pas répondre à la question sociale. On nous annonce maintenant, avec la procédure accélérée et le recours aux ordonnances, que l'on va s'asseoir sur le Parlement. Malgré ces simagrées,...

M. Erwan Balanant. Ça, les simagrées, vous connaissez !

M. Sébastien Jumel. ...la lucidité est grande : les corps broyés, les visages fatigués verront leur retraite abîmée par votre réforme.

M. Erwan Balanant. Quel acteur !

M. Sébastien Jumel. Dans les champs aussi, la lucidité est grande : la revalorisation des retraites agricoles, que nous avons proposée, vous l'avez refusée. Ce n'est qu'un leurre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Allez-vous retirer votre mauvais projet, ouvrir une véritable négociation, ou entacherez-vous votre mandat de votre incapacité à réconcilier la France ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des retraites.

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé des retraites. Monsieur Jumel, vous êtes trop fin connaisseur de votre territoire et des réalités sociales pour ne pas partager avec nous le constat que nous portons sur les petites retraites. Les questions que vous avez posées durant ces deux minutes de prise de parole étaient très nombreuses ; je voudrais bien répondre à toutes, mais je crains de ne pouvoir y arriver.

Ce que nous pourrions partager, c'est cette volonté de justice sociale qui est au cœur du projet gouvernemental de transformation du système de retraite. La réalité – vous le savez, et je crois que nous pourrions être tous ici d'accord sur ce point –, c'est que le système actuel est construit de telle sorte qu'il favorise ceux qui ont eu des carrières ascendantes, régulières, et qui ont augmenté leur rémunération avec leur niveau de responsabilité. Les pensions de retraite de ces citoyens-là sont financées essentiellement par celles et ceux qui ont des parcours linéaires, avec des rémunérations proches du SMIC.

Sur le fond, ce que nous proposons devrait, à mon avis, nous réunir : nous voulons nous adresser aux plus modestes (*Exclamations sur les bancs des groupes LR, FI et GDR*),...

M. Pierre Cordier. La suppression de l'ISF, c'est pour les plus modestes ? Rendez l'argent !

M. Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État. ...et faire en sorte que les 120 000 citoyens français qui doivent aujourd'hui travailler jusqu'à 67 ans pour atteindre l'âge d'annulation de la décote puissent partir plus tôt à la retraite demain.

Tel était l'objet de la mesure visant à fixer un âge d'équilibre. Il s'agit d'une notion importante : si nous sommes tous, vous comme nous, attachés à la solidarité intergénérationnelle dans le cadre d'un système de retraite par répartition, c'est que nous croyons tous, vous comme nous, que ceux qui travaillent doivent payer, par l'intermédiaire des cotisations, les pensions de ceux qui sont à la retraite. C'est bon pour la démocratie, et c'est bon pour le vivre-ensemble.

Je sais que vous ne soutenez pas cette réforme, monsieur Jumel, mais je pense que nous pouvons en partager l'ambition d'une plus grande justice sociale. (« *Non, ce n'est pas cela, son ambition !* » sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2574

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Retraites

Ministère attributaire : Retraites

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 janvier 2020](#)